# Allemagne : “Déportation” de personnes agées et malades à l’étranger (Màj)

27/01/2013 à 21h00




Addendum vidéo du 27/01/2013

**Vivre en maison de retraite coûte cher en Allemagne (comme en France d’ailleurs). Entre 2.900 euros et 3.400 euros par mois. 400.000 retraités allemands seraient aujourd’hui dans l’incapacité de payer une telle somme. Des chiffres qui augmentent de 5 % par an – une « bombe à retardement », pour les experts. La solution (néolibérale) ? Délocaliser les maisons de retraites dans des pays à bas coûts.**

7.146 retraités allemands vivraient ainsi en Hongrie, 3.000 en République Tchèque et 600 en Slovaquie, révèle une enquête du quotidien britannique The Guardian. De nombreux retraités seraient également en Espagne, en Grèce et en Ukraine et de plus en plus choisiraient la Thaïlande et les Philippines.

> ***Mêmes principes que pour les délocalisations d’usines : là-bas, le « coût du travail » est plus faible, tout comme la construction et l’entretien des bâtiments, les coûts de fonctionnement (blanchisserie, restauration…). Bref, les maisons de retraite y sont plus compétitives, les vieux y coûtant moins chers.***

Des associations allemandes dénoncent une « *déportation inhumaine* ». Les organisations d’aide sociale s’inquiètent de

la situation et ont appelé à une intervention politique. Ulrike Mascher, le président d'un groupe de conseil socio-politique, le Sozialverband Deutschland (VdK), s'insurge :« *Nous ne pouvons tout simplement pas laisser ces gens qui ont fait de l'Allemagne ce qu'elle est aujourd'hui, qui y ont mis leur détermination toute leur vie, être déportés. (…) C'est inhumain* ».

Si une partie de ces retraités partent pour avoir accès à des soins moins chers, d'autres subissent cette délocalisation. En particulier les personnes atteintes de maladies dégénératives, parfois inconscientes de ce transfert. Celui-ci peut avoir de graves conséquences sur leur état de santé.
« *Les personnes atteintes de démence sénile, en particulier, peuvent avoir des difficultés à s'orienter dans une culture tout à fait étrangère, avec une langue totalement différente, parce qu'ils vivent complètement dans un monde composé de leurs souvenirs passés* », souligne Sabine Jansen, présidente de la Société Alzheimer d'Allemagne.
Pendant longtemps, le secteur de l'hébergement de personnes âgées a fonctionné en Allemagne grâce à l'emploi massif de travailleurs non qualifiés venus de l'Est. Et payés moins cher. Une solution qui atteint aujourd'hui ses limites, dans un pays qui connaît l'un des plus rapides vieillissements. L'Allemagne devrait compter 4,7 millions de personnes dépendantes en 2050. Le nombre de retraités ne pouvant pas payer un loyer en maison de retraite augmente de 5 % par an.
La loi européenne interdit pour le moment aux organismes d'assurance de signer directement des contrats avec des maisons de retraite en dehors de l'Europe. Mais face à la situation, la législation pourrait évoluer. Et demain, tous les retraités européens, dépendants ou malades, seront-ils contraints de passer leurs vieux jours en Grèce ou au Bangladesh ? Sur ce sujet également, faudra-t-il s'inspirer du « modèle allemand » ? En France, on expulse bien les nonagénaires des maisons de retraite…
Basta Mag